

MGR DE LAVAL ET LES RELIGIEUSES DE PORT-ROYAL

Le 20 avril 1672, le Roi de France avait donné à Mgr de Laval, pour le soutien de son évêché, l'abbaye de Lestrées, ordre de Citeaux, au diocèse d'Evreux, vacante par le décès du dernier titulaire. Après le règlement de certaines difficultés suscitées par les Cisterciens qui ne voulaient pas abandonner leur ancienne propriété, il s'agissait de les remplacer par une autre communauté pour la bonne administration des intérêts temporels de l'évêque. Or je trouve à ce sujet dans les archives de l'archevêché, quatre lettres de l'Abbesse de Port-Royal adressées à Mgr de Laval et par lesquelles elle le supplie de lui confier cette abbaye. Port-Royal de Paris venait d'être séparé forcément de Port-Royal des Champs où le jansénisme avait atteint son apogée. Le premier monastère était situé sur la rive gauche de la Seine, rue Saint-Jacques, près de l'Observatoire.

Il obtint, en 1709, la suppression de l'abbaye des Champs et la mise en possession de tous ses biens. Celle-ci fut anéantie et ses bâtiments démolis, par ordre royal en date du 22 janvier 1710. Le couvent de Paris subsista jusqu'en 1790 ; il fut sous la Convention converti en prison et, par une affreuse dérision, reçut le nom de Port-Libre. En 1801, on y plaça l'institution de la Maternité qui existe encore aujourd'hui.

L'adoration perpétuelle du St-Sacrement qui s'était formée en 1633, se fonda dans la communauté de Port-Royal. Mais on sait qu'elle y prit des formes étranges et qu'au lieu de prêcher l'amour elle pronait la terreur de l'Eucharistie. On voulait adorer, mais à distance, ne s'approcher presque jamais de la sainte table, et le fameux *Chapelet secret du Saint-Sacrement*